



Le Kiff & ses partenaires

Programme les Sentiers 2026

#rural #innovation sociale #essaimage
#ESS

Date limite : non précisée

Lien



Cofinancé par l'Union européenne



Résumé :

Les Sentiers sont un accompagnement à l'essaimage d'innovations sociales vers de nouveaux territoires, en milieu rural rural spécifiquement. Au programme : accompagnement collectif, réseau de pair, identifications des enjeux propres aux territoires ruraux...

Publics cibles :

Points de vigilance :

- Sélection sur dossier puis entretien visio les 24 avril et 22 mai
- Disponibilité d'un.e dirigeant.e, présence obligatoire aux dates fixées.

Structures éligibles :

Entreprises sociales ESS avec modèle éprouvé et projet d'essaimage rural identifié

Montant possible :

Il s'agit d'un accompagnement "en nature" via un FSE+ et non d'une dotation directe

Modalité de versement :

Non concerné

Dépenses éligibles :

Non concerné



Fondation de France

Renforcer les liens de proximité en ruralité

#ruralité #lien social #aller-vers
#rompre l'isolement

Date limite : 8 avril 2026

Lien



Cofinancé par l'Union européenne



Résumé :

La Fondation de France soutient des projets de lutte contre l'isolement social en milieu rural, via des démarches d'aller-vers ciblant les personnes les plus fragiles. Les initiatives doivent s'inscrire dans le temps long, mobiliser les ressources locales de proximité (voisinage, associations, commerces, professionnels de santé) et favoriser la participation active des personnes concernées ainsi que la mixité sociale. L'appel s'appuie directement sur les données de l'Étude Solitudes 2025, qui documente un écart croissant entre ruralité et agglomérations en matière d'isolement relationnel.

Publics cibles :

Personnes à risque d'isolement social. Une attention particulière est portée aux publics vulnérables (personnes âgées, handicapées). Pour les publics jeunes, il faudra mobiliser le dispositif Nouvelles Générations.

Points de vigilance :

- La ou les communes d'interventions doivent être classée 5 à 7 selon l'INSEE (la liste des communes Hdf concernées est ici)
- Présélection avant fin avril, examen en comité juin, décision communiquées au plus tard début juillet
- Ne sont pas éligibles les structures déjà bénéficiaires d'un soutien de la Fondation de France, les structures sans ancrage local préexistant, les actions relevant uniquement de presta à domicile ou d'insertion pro, de l'aide alimentaire ou du logement d'urgence, actions ponctuelles, essaimage dans de nouveaux territoires, diagnostics et étude de faisabilité

Structures éligibles :

Organismes à but non lucratif d'intérêt général existant depuis au moins 1 an ayant des actions en lien avec cette thématique. L'ancrage local doit être démontré. Réponse en groupement possible.

Montant possible :

50 000€ maximum sur 2 à 3 ans
Co-Financement obligatoire

Modalité de versement :

Non précisé

Dépenses éligibles :

Frais de fonctionnement (notamment RH) éligibles
Le budget ne doit pas contenir uniquement des équipements et de l'investissement.



Ville de Lille

Appel à projets associatif Lille Aventure Nature 2026 — 6^e édition

#Lille #animation #inclusion #nature

Date limite : 10 avril

Lien



Cofinancé par
l'Union européenne



Résumé :

La Ville de Lille recrute des associations pour animer son événement estival (7 juillet – 16 août 2026, site Avenue Butin). Ateliers sport, eau/nature, inclusion, transition écologique en flux continu. Il s'agit d'une prestation rémunérée facturée à la Ville, non d'une subvention. Les associations déposent un budget prévisionnel avec leurs tarifs horaires.

Publics cibles :

Tout public lillois, toutes tranches d'âge (0-3 ans, 3-11 ans, 12-20 ans, 20-60 ans, 60+, familles). Accessibilité handicap valorisée.

Points de vigilance :

- Horaires et dates ajustés par la Ville selon besoins et budget.
- La structure doit pouvoir facturer
- Disponibilité sur une semaine complète = critère de sélection supplémentaire.
- Les animations seront en flux tout venant, sans inscription au préalable
- Photos de l'activités recommandées
- La Ville peut modifier le volume d'intervention.

Structures éligibles :

Associations de Lille, Hellemmes et Lomme principalement.

Montant possible :

Prestation facturée à la Ville selon tarif horaire défini par la structure (RH + matériel + frais annexes), base 3h par séance, modulable.

Modalité de versement :

Facturation par la structure à la Ville après interventions. Pas de subvention : relation prestataire/commanditaire. Horaires et dates ajustés par la Ville selon besoins et budget.

Dépenses éligibles :

RH d'animation, matériel, frais annexes (transports, consommables). Budget prévisionnel selon trame imposée.



Valenciennes Métropole

Appel à projets Egalité 2026 – 3e édition

#Valenciennes #égalité-femmes-hommes
#insertion #ESS

Date limite : 12 avril

Lien



Cofinancé par l'Union européenne



Résumé :

Valenciennes Métropole finance des projets structurants promouvant l'égalité femmes-hommes sur cinq axes : insertion socioprofessionnelle, santé, prévention des violences, parentalité, sport. Priorité aux projets pluriannuels (2-3 ans), innovants et multi-partenariaux. La structure candidate doit démontrer son propre engagement interne sur l'égalité.

Publics cibles :

Personnes en situation d'inégalité de genre : femmes en insertion, victimes de violences, parents, pratiquantes sportives, publics en inégalité de santé.

Points de vigilance :

- Les communes sont exclues du dispositif
- Périmètre strict : territoire Valenciennes Métropole uniquement.
- La structure elle-même est évaluée sur son engagement égalité interne (gouvernance, formations, cellule VSS).
- La personne en charge doit suivre une formation avant démarrage.

Structures éligibles :

Associations, organismes à but non lucratif, établissements publics de santé, établissements scolaires agissant sur le territoire des 35 communes de Valenciennes Métropole.

Montant possible :

Enveloppe globale 30 000 €. Subvention max 80 % du coût total.

Modalité de versement :

Subvention après délibération du Bureau communautaire (juin 2026). Convention signée. Versement en deux tranches (70 % démarrage / 30 % bilan).

Dépenses éligibles :

Fonctionnement uniquement (matériel, communication, RH). Investissement plafonné à 10 % du budget total.



CALL

AMI Cohésion Sociale 2026 — Contrat de Ville Engagements Quartiers 2030

#Lens-Liévin #QPV #cohésion
sociale #ESS

Date limite : 12 avril

Lien



Cofinancé par
l'Union européenne



Résumé :

La CALL mobilise 110 000 € pour soutenir des associations agissant dans les 21 QPV du territoire. Thématiques larges et directement en lien avec les tiers-lieux : alimentation, inclusion numérique, culture, santé communautaire, insertion, habitat et cadre de vie. Sont attendus des projets portés par des habitants, innovants ou en portage multi-associatif.

Publics cibles :

Habitants des 21 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV CALL). Mixité des publics acceptée si public QPV reste majoritaire.

Points de vigilance :

- Les projets déjà financés dans le cadre de ce dispositif ne pas éligibles.
- Instruction sous forme d'audition. Jury fin juin/début juillet 2026.

Structures éligibles :

Associations agissant sur le territoire CALL, prioritairement dans ou en direction des QPV. Portage multi-associatif valorisé.

Montant possible :

Enveloppe globale 110 000 €. Cofinancement plafonné à 50 % (bonifiable à 80 % sous conditions). P

Modalité de versement :

Pour les subventions > 10 000 € : 80 % à la signature, 20 % sur bilan. Délibération et versement septembre 2026.

Dépenses éligibles :

Dépenses de fonctionnement liées à l'action. Détail à confirmer avec le service Développement Social.



CABBALR

AAP ESS 2026

#ESS #innovation sociale #associations

Date limite : 30 juin

Lien



Cofinancé par l'Union européenne



agence nationale de la cohésion des territoires



Résumé :

La collectivité accompagne les structures de l'ESS ancrées le territoire de l'agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane. Trois axes sont proposés : expérimentation, attractivité, résilience. Des bonifications existent en cas de mise en place de collectif ou d'innovation.

Publics cibles :

Habitants CA Béthune-Bruay

Points de vigilance :

- Jury en septembre 2026

Structures éligibles :

Porteurs en création ESS ; structures ESS avec siège ou action sur CA Béthune-Bruay

Montant possible :

de 5000€ à 10 000€

Modalité de versement :

Non précisées

Dépenses éligibles :

non précisé



ARS et DRAC

AMI Culture-santé-handicap – programme Circulations 2026

Date limite : 13 avril

[Lien](#)

*#culture #santé #médico-social
#résidence artistique*



Cofinancé par l'Union européenne



Résumé :

L'ARS et la DRAC Hauts-de-France financent une résidence artistique de 6 semaines en ESMS ou établissement de santé en 2027. Une occasion de faire du lien entre les tiers-lieu culturel et les tiers-lieux existants dans des établissement médico-sociaux.

Publics cibles :

Résidents, patients, personnes en situation de handicap, familles, équipes médico-sociales.

Points de vigilance :

- L'ESMS est responsable de l'hébergement de l'artiste.
- Résidence en 2027

Structures éligibles :

ESMS (personnes âgées, handicap) et établissements de santé. Regroupement de plusieurs établissements possible.

Montant possible :

9 000 € (ARS + DRAC). Engagement propre des ESMS : 3 000 €.

Modalité de versement :

Subvention versée à l'ESMS lauréat après sélection (mai 2026). Coordinateur à désigner au sein de la structure.

Dépenses éligibles :

Résidence artistique : rémunération artiste, hébergement, espace de travail. Aucune dépense d'investissement.



Fondation Mutac/ Fondation de l'avenir

11e Prix de la fondation Mutac "L'isolement en France"

#isolement #lien-social #ESS

Date limite : 20 avril

[Lien](#)



Cofinancé par l'Union européenne



agence nationale de la cohésion des territoires



Résumé :

La Fondation MUTAC récompense des actions innovantes luttant contre l'isolement des personnes âgées sur trois catégories : lutter contre l'isolement, favoriser le lien intergénérationnel, accompagner les changements de vie.

Publics cibles :

Personnes en situation d'isolement social, personnes en transition de vie, publics intergénérationnels.

Points de vigilance :

- Présence obligatoire à Montpellier le 4 juin pour la remise des prix.
- L'action doit déjà être déployée

Structures éligibles :

Associations, ESS, sociétés coopératives, CCAS, au moins 3 ans d'existence. Une seule catégorie par dossier. Carence de 2 ans pour les lauréats précédents.

Montant possible :

5000 €

Modalité de versement :

après la remise des prix, signature d'une convention.

Dépenses éligibles :

non concerné



Fondation Solimut & Fondation de l'avenir

Prix "Accès et continuité des soins" 7e édition

#santé #ESS #inégalités

Date limite : 27 avril

[Lien](#)



Cofinancé par l'Union européenne



Résumé :

La Fondation Solimut récompense des actions innovantes en faveur de l'accès aux soins, de la réduction des inégalités de santé et de la continuité des parcours. L'édition 2026 est resserrée sur 7 régions dont les Hauts-de-France.

Publics cibles :

Personnes en situation de précarité ou d'isolement, personnes confrontées à des inégalités d'accès aux soins, personnes accompagnées tout au long d'un parcours de maladie.

Points de vigilance :

- Il s'agit d'un prix, non d'une subvention : l'action doit être terminée ou quasi-finalisée au moment du dépôt.
- En contrepartie du prix : participation à 2 événements Solimut + sollicitations de valorisation pendant 1 an.
- Une seule candidature par structure.
- Cumul surveillé avec Fondation de l'Avenir et fondations abritées.

Structures éligibles :

Associations, ESS, maisons de santé, centres de santé, CCAS, organismes à but non lucratif. Carence de 3 ans pour les lauréats précédents.

Montant possible :

7 500 € par lauréat.
Grand Prix adhérents Solimut : +2 500 € (soit 10 000 € max).

Modalité de versement :

Versement unique du prix lors d'une cérémonie (oct/nov 2026). Convention signée.

Dépenses éligibles :

non applicable



Office français de la biodiversité et FD7 United

Appel à projets Mission Nature 2026

#national #biodiversité #restauration des écosystèmes #associations

Date limite : 7 mai 2026

Lien



Cofinancé par l'Union européenne



Résumé :

L'OFB finance des projets de restauration concrète d'écosystèmes. Les projets doivent relever exclusivement de la restauration active (habitats, espèces...).

Publics cibles :

Non concerné

Points de vigilance :

- Les résultats seront annoncés en juillet 2026
- Durée max des projets 36 mois
- AAP exclusivement restauration écologique : la sensibilisation seule est insuffisante.
- Diagnostic écologique préalable obligatoire pour tout projet avec travaux.
- Données en open data et versées au SINP.
- Sans agrément environnement : montage consortium avec collectivité recommandé.

Structures éligibles :

Associations agréées protection de l'environnement (art. L.141-1), fondations reconnues d'utilité publique, collectivités territoriales, établissements publics, organismes professionnels d'intérêt général. Projets multi-partenariaux possibles.

Montant possible :

Entre 50 000 € et 990 000 € nets de taxe par projet. Taux d'aide max 80 %. Autofinancement ou cofinancement min 20 % requis. Enveloppe totale indicative : 8 M€.

Modalité de versement :

Subvention versée selon échéancier de la convention.

Dépenses éligibles :

Fonctionnement direct, personnel (plafonné à 80000€/an/ETP), acquisition foncière (sur justification), travaux, suivi-évaluation, communication. Frais indirects plafonnés à 15 % des dépenses directes.



Initiative Urbaine Européenne

4e appel action innovantes 2026 "Stimuler l'innovation à l'échelle locale".

#innovation-urbaine #collectivités
#inclusion-sociale

Date limite : 15 juin

Lien



Cofinancé par l'Union européenne



Résumé :

Un financement FEDER destinés à des pilotes urbains innovants portés par des collectivités, de ou de plus de 25 000 hab. Une bonification est prévue pour les petites villes et les régions en transitions. L'objectif de cette aide est d'accompagner les villes à concevoir et tester de nouvelles solutions pour répondre à des défis locaux urbains concrets.

Publics cibles :

Habitants des territoires urbains

Points de vigilance :

- Cet appel à projet est destiné uniquement aux collectivités territoriales
- Sélection des projets fin 2026

Structures éligibles :

Autorités urbaines ≥ 25 000 hab. (lauréates appels 1/2/3 exclus)

Montant possible :

Jusqu'à 2 Millions d'Euros (80% Feder, 20% co-financement)

Modalité de versement :

Avances autorisées

Dépenses éligibles :

Fonctionnement ou investissements liés au projet



Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Appel à projets Fête de la Science Hauts-de-France 2026 — 35e édition

Date limite : 6 mai 2026

[Lien](#)

#culture scientifique #médiation scientifique #éducation populaire



Cofinancé par l'Union européenne



Résumé :

Les fêtes de la science cette année ont pour thématique "Saveurs Savantes". Les actions labellissables et finançables doivent avoir une dimension "science-société" autour de ce sujet (ex alimentation, modes de productions, gastronomie locale...).

Publics cibles :

Tous publics (35 079 visiteurs tout public en 2025) + public scolaire (20 595 en 2025).

Points de vigilance :

- Coordination réalisée par Ombelliscience
- La labellisation et la demande financière sont deux démarches séparées.
- Budget détaillé à joindre si demande de soutien financier.

Structures éligibles :

Très ouvert : universités, organismes de recherche, établissements scolaires, associations, centres sociaux, bibliothèques, collectivités, entreprises. Périmètre : Hauts-de-France uniquement. Toute structure souhaitant contribuer au partage des connaissances scientifiques.

Montant possible :

Non précisé — aide financière possible via le volet 2 (facultatif), versée par la DRARI à l'été 2026. Montant déterminé après comité de labellisation (début juin 2026).

Modalité de versement :

Bilan qualitatif et financier exigé en fin de programmation pour les projets financés.

Dépenses éligibles :

Dépenses liées à la mise en œuvre du projet de médiation scientifique.